

**L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS :
BILAN 2010 ET CONJONCTURE AU PREMIER TRIMESTRE 2011**

EN COOPERATION AVEC L'ACOSS-URSSAF ET LA CCMSA

Cécile BAZIN – Jacques MALET¹

Selon le tout dernier bilan annuel, le secteur associatif compte 1 815 000 salariés, il a augmenté de 1,8% par rapport à 2009 (le secteur privé de 0,3%) et il représente près de 10% de l'emploi privé.

Cette année, ce bilan est très utilement complété par une approche conjoncturelle très fine, en glissement trimestriel, corrigé des variations saisonnières. En effet, alors que la reprise de l'emploi du secteur privé dans son ensemble se poursuit au premier trimestre 2011 (+0.6%), à un rythme plus soutenu que le trimestre précédent (+0.2%), le secteur associatif est en recul de -0,5%, au 4^{ème} trimestre, et de -0,4% au 1^{er} trimestre 2011.

Ce retournement de tendance inédit, frappe tout particulièrement les secteurs du sport, de la culture et de l'aide à domicile.

Au plan régional, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, l'Auvergne et l'Aquitaine semblent un peu épargnées, alors que la Lorraine, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon ont plus souffert que les autres régions.

Ces dernières tendances reflètent tout à fait l'opinion des dirigeants d'associations, depuis plusieurs mois. Aujourd'hui, chiffres à l'appui, ils seront très certainement mieux entendus.

Ce bilan se construit à partir d'une coopération très étroite que l'équipe de Recherches & Solidarités développe depuis six années avec la direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF, ainsi qu'avec la CCMSA.² Il est exhaustif au regard des critères juridiques et des critères d'activités précisés en annexe technique. Il est rigoureusement cohérent, au fil des années, dans la mesure où la méthode d'observation est constante et identique pour le régime général et pour le régime agricole.

AVEC LE SOUTIEN DE
L'ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE ET DE LA CAISSE DES DEPOTS



¹ Directrice et président fondateurs du réseau associatif Recherches & Solidarités.

² Pour la réalisation de ce travail, nous tenons particulièrement à remercier Alain GUBIAN, Paul FRANCESCHI, Anne-Laure ZENNOU, Mihaela MOSU NASR et Henitsoa RAHARIMANANA (ACOSS-URSSAF), Marc PARMENTIER et Guillaume PREVOSTAT (CCMSA).

L'EMPLOI DU SECTEUR ASSOCIATIF EN FRANCE EN 2010

Près d'un emploi privé sur 10 : le secteur associatif représente un enjeu économique et social considérable, comme le montre le tableau récapitulatif suivant.

Tableau 1 – L'emploi associatif au sein de l'emploi privé, en 2010

Associations	Secteur associatif	Ensemble du secteur privé
Nombre d'établissements en 2010	165 750	1 989 470
Nombre d'emplois en 2010 (en milliers)	1 815	18 747
Part de l'emploi associatif au sein de l'emploi privé total	9,7%	100%
Masse salariale en 2010 (en millions d'euros)	34 822	501 330
Part de la masse salariale au sein de l'emploi privé total	7,0%	100%
Taille moyenne des établissements	10,9	9,4
Salaire moyen annuel par tête (SMPT)	19 190	26 740

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Le nombre de salariés présents dans les associations s'est élevé à 1.815.000 en 2010, en augmentation de 1,8% par rapport à l'année 2009. Le secteur a distribué une masse salariale de près de 35 milliards, en augmentation de 3,4% par rapport à l'année antérieure. La taille moyenne des établissements associatifs employeurs correspondait à 11 salariés environ, mais 54% d'entre eux comportent moins de 3 salariés. Pour autant, on dénombrait plus de 7.700 employeurs de plus de 50 salariés, principalement dans le secteur sanitaire et social.

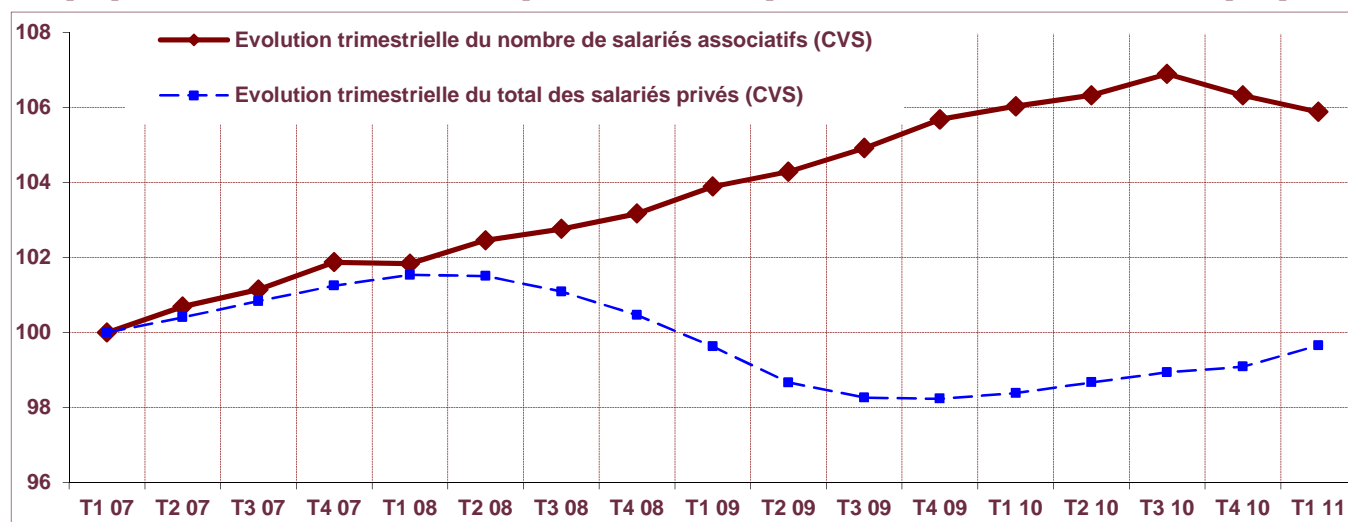
Le salaire moyen annuel par tête est inférieur au salaire moyen observé dans l'ensemble du secteur privé, mais ceci s'explique essentiellement par la présence de nombreux emplois à temps partiels, notamment dans les secteurs du sport, de la culture et des loisirs.

Il ne faut pas négliger le régime agricole comportant 4% des établissements associatifs, 5% des salariés (plus de 89.000 en 2010) et une masse salariale de 1,525 milliard d'euros.

UN RETOURNEMENT DE TENDANCE FIN 2010

Le graphique suivant, en base 100 au premier trimestre 2007, présente l'évolution trimestrielle de l'emploi associatif (en données corrigées des variations saisonnières), comparée à la même évolution pour l'ensemble du secteur privé.

Graphique 1 - Evolution trimestrielle comparée (CVS) de l'emploi associatif et de l'ensemble de l'emploi privé



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Alors que l'ensemble de l'emploi privé entamait son retrait à partir du troisième trimestre 2008, début de la crise financière et économique, le secteur associatif a poursuivi sa progression jusqu'à l'été 2010, pendant que le secteur privé se redressait.

Autant le bilan global 2010 peut être jugé satisfaisant pour le secteur associatif, autant les premiers signes d'affaiblissement apparaissent donc au dernier trimestre et se confirment au premier trimestre 2011. En effet, pour la première fois au cours de la période observée, trimestre après trimestre (1^{er} janvier 2007), l'emploi associatif est en recul de 0,5% en données corrigées des variations saisonnières, au dernier trimestre 2010.

Ces dernières tendances reflètent tout à fait l'opinion des dirigeants d'associations. Dans l'enquête nationale que nous avons menée en juin 2010³, 60% des responsables employeurs prévoient un maintien de leur effectif salarié, 15% un renforcement, 13% une réduction, et surtout 12% indiquaient ne pas disposer d'assez d'éléments pour répondre.

Les responsables associatifs employeurs ont constaté une baisse de leurs subventions au titre de l'année 2010, de même qu'une baisse de leurs recettes propres, et estimaient, dans une proportion de 52%, qu'au regard de la crise, le plus difficile était encore à venir. Ce recul de près de 9.500 emplois associatifs au 4^{ème} trimestre 2010 vient donc confirmer ces pronostics pessimistes : chacun sait que le rythme associatif est le plus souvent calé sur le rythme scolaire, et les responsables ont attendu la nouvelle année 2010-2011 pour réduire un peu leurs effectifs⁴.

Un nouveau recul, presque équivalent (- 0,4%, soit environ 4.000 emplois) est intervenu au premier trimestre 2011, ce qui confirme que l'année associative 2010-2011 sera sans doute à marquer d'une pierre noire. Dans deux enquêtes en cours en Lorraine et en Pays de la Loire (1.165 responsables interrogés), cette tendance se confirme : environ 17% des responsables associatifs employeurs se disent en réelle difficulté économique.

UNE EVOLUTION CONTRASTEE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE

Le tableau suivant montre que l'évolution a été différente, selon le domaine dans lequel les associations employeurs interviennent.

Tableau 2 – Evolution trimestrielle (CVS), selon les principaux secteurs associatifs

Secteur d'activité	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010	T1-2011
Enseignement	0,5%	-0,1%	0,4%	-0,1%	-0,5%
Culture	1,4%	1,5%	0,5%	-3,1%	-0,6%
Sport	1,8%	1,1%	1,5%	-1,9%	-0,5%
Médicosocial	0,5%	0,7%	0,8%	0,0%	-0,2%
Santé	0,2%	0,4%	0,4%	-0,1%	0,4%
Social sans hébergement	-0,1%	0,1%	0,5%	-0,8%	-0,2%
Total associations	0,3%	0,3%	0,5%	-0,5%	-0,4%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Sur l'ensemble de la période observée, ont le mieux tiré leur épingle du jeu les secteurs du médicosocial et du sport. Toutefois ce dernier, comme celui de la culture et le secteur social sans hébergement (surtout du fait de l'aide à domicile) semblent particulièrement affectés par le retournement de tendance.

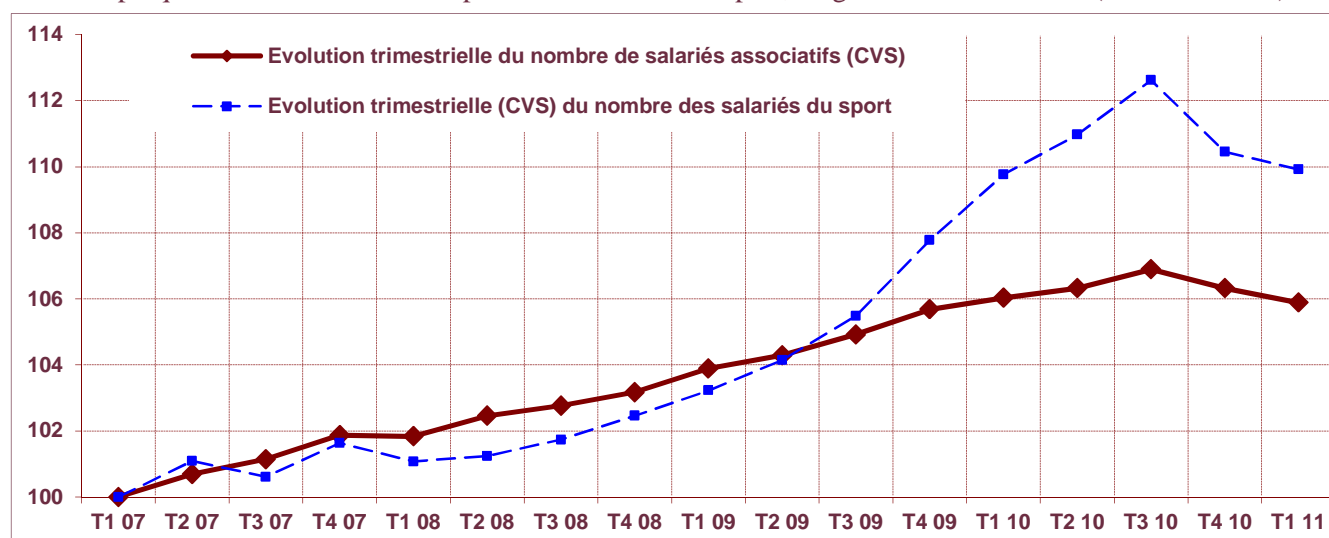
³ Recherches & Solidarités – L'opinion des responsables associatifs – sixième vague d'enquête nationale.

⁴ Un bilan plus détaillé, comportant notamment la conjoncture au 2^{ème} trimestre 2011, sera publié dans la prochaine édition de *La France associative en mouvement* à paraître en octobre 2011.

TROIS SECTEURS PARTICULIEREMENT TOUCHES

Intéressons-nous précisément à trois domaines agissant dans un environnement très différent : le sport et la culture, d'une part, et l'aide à domicile, très tributaire de la conjoncture économique et du pouvoir d'achat des ménages, d'autre part.

Graphique 2 - Evolution de l'emploi associatif dans le sport, en glissement trimestriel (données CVS*)

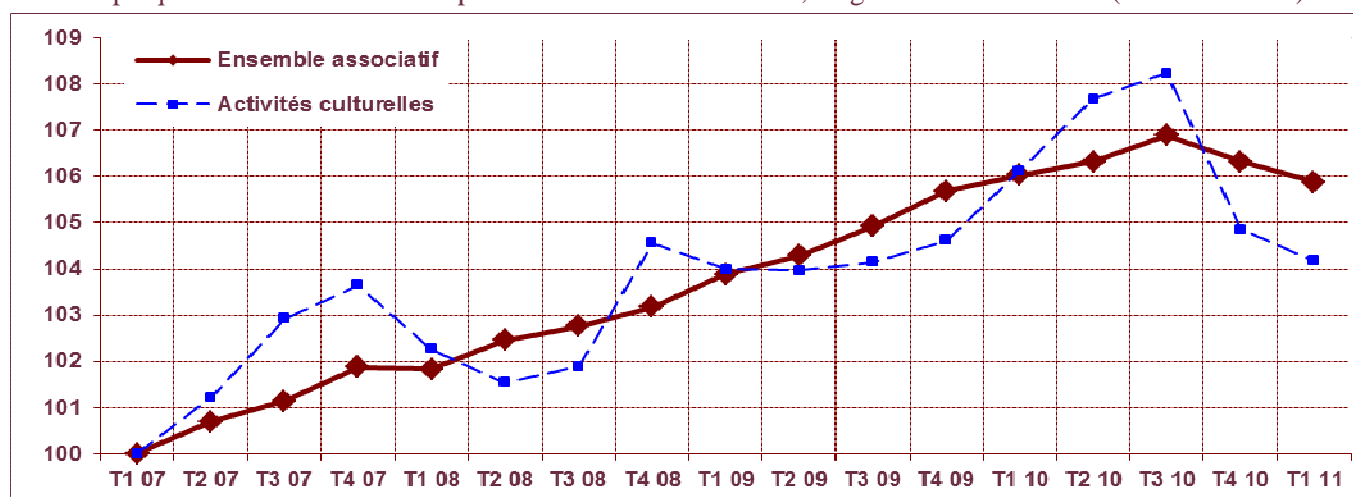


Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. * Données corrigées des variations saisonnières

Comparée à la courbe générale, celle du sport (plus de 75.800 emplois en 2010) présente une ascension significative à partir du dernier trimestre 2009, jusqu'au troisième trimestre 2010 : cela représente une progression de l'ordre de 6.000 salariés. Elle est suivie d'un retrait de l'ordre de 1.700 salariés au cours des deux derniers trimestres observés.

De son côté, le domaine de la culture (près de 62.000 emplois en 2010) connaît une évolution très contrastée, ainsi qu'un retournement de tendance nettement plus brutal, au cours des deux derniers trimestres observés. Le graphique suivant, présenté en base 100 au premier trimestre 2007, en atteste.

Graphique 4 - Evolution de l'emploi associatif dans la culture, en glissement trimestriel (données CVS*)

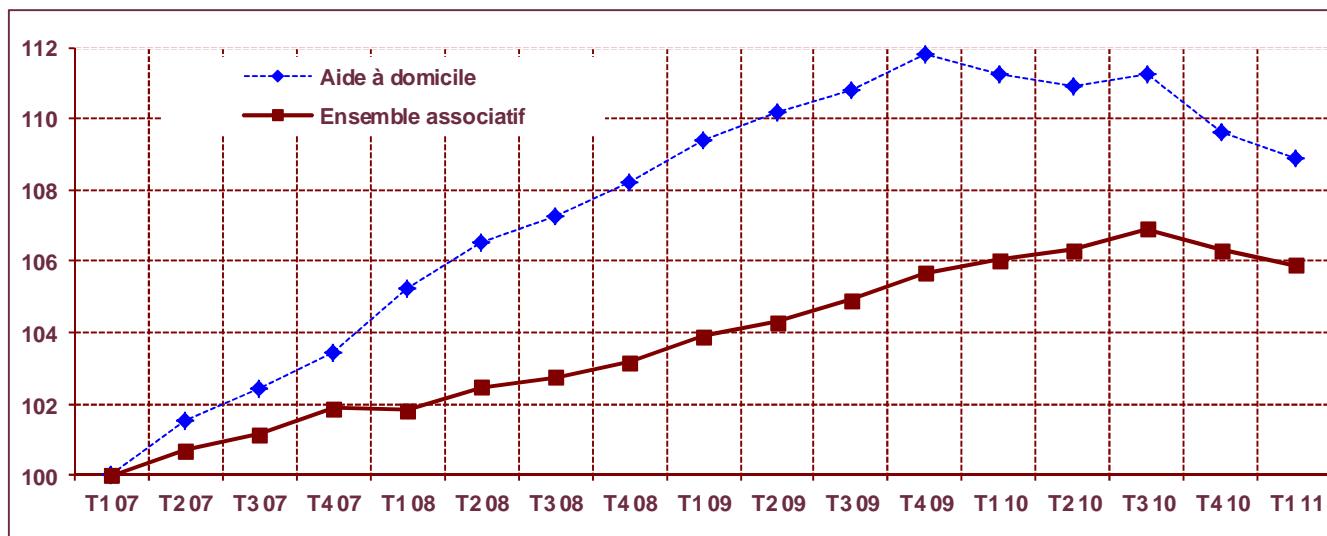


Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. * Données corrigées des variations saisonnières

Ce retournement est d'autant plus préoccupant qu'il intervient au 4^{ème} trimestre 2010, alors que les derniers trimestres des années 2007 et 2008 avaient au contraire marqué une nette progression. Au 4^{ème} trimestre 2009, cette progression avait été déjà beaucoup moins prononcée. En cumul au cours des deux derniers trimestres observés, le secteur culturel aura perdu de 2.300 emplois.

Pour sa part, le secteur associatif de l'aide à domicile, 185.000 emplois en 2010, dépend tout autant du dynamisme de la demande de la part des ménages, des dispositions fiscales mises en place ou modifiées par l'Etat, et de l'accompagnement des Conseils généraux. Le graphique suivant, présenté en base 100 au 1^{er} trimestre 2007, montre une courbe très différente de celle de l'ensemble du secteur associatif.

Graphique 3 - Evolution de l'emploi associatif dans l'aide à domicile, en glissement trimestriel (données CVS*)



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. * Données corrigées des variations saisonnières

Si l'on ne prend en compte que la période partant du premier trimestre 2007, on constate que le secteur de l'aide à domicile a progressé sans interruption jusqu'à la fin de l'année 2009, résistant deux trimestres de plus que l'ensemble du secteur privé. Au cours de cette ascension, il a ainsi gagné 18.000 emplois. Son repli s'est ensuite amorcé, d'une manière assez douce au début, et de façon plus accentuée au cours des deux derniers trimestres observés. Depuis le début 2010, il a perdu environ 4.500 emplois. Ce, d'une manière très inégale selon les régions.⁵

⁵ Une publication détaillée sur le sujet est prévue à l'automne, en coopération avec l'UNIOSS.

UNE EVOLUTION SPECIFIQUE A CHAQUE REGION

Le tableau suivant permet de montrer comment ont évolué les régions au cours des cinq derniers trimestres observés, au cours de l'année 2010 et au début de l'année 2011. Les données sont exprimées en pourcentages représentant la variation d'un trimestre sur l'autre, après correction des variations saisonnières.

Tableau 3 – Evolution de l'emploi dans les régions, en glissement trimestriel (données CVS*)

Région	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010	T1-2011
Alsace	0,1%	0,3%	-0,2%	-0,3%	-0,6%
Aquitaine	0,4%	0,6%	0,4%	-0,4%	-0,2%
Auvergne	0,2%	0,2%	0,4%	0,6%	-0,3%
Basse-Normandie	0,0%	0,3%	0,4%	-0,5%	0,1%
Bourgogne	0,4%	-0,2%	-0,1%	-0,5%	0,4%
Bretagne	0,4%	0,1%	0,8%	-0,8%	0,3%
Centre	0,4%	-0,2%	0,5%	-0,9%	0,0%
Champagne Ardennes	0,3%	0,2%	0,1%	-0,7%	-0,4%
Franche-Comté	-0,1%	0,4%	0,9%	-0,7%	-0,9%
Haute-Normandie	0,2%	0,5%	1,1%	-1,8%	0,2%
Ile de France	0,2%	0,4%	0,3%	-0,3%	-0,3%
Languedoc-Roussillon	0,5%	-0,1%	0,2%	-1,0%	-1,1%
Limousin	-0,2%	-0,1%	0,5%	-0,5%	-0,8%
Lorraine	-1,0%	0,8%	0,3%	-0,6%	-2,1%
Midi-Pyrénées	0,1%	0,1%	-0,1%	-0,9%	-1,2%
Nord Pas de Calais	0,5%	-0,4%	1,1%	-0,3%	-0,4%
PACA	0,6%	0,3%	0,6%	-1,0%	-1,6%
Pays de Loire	0,1%	0,4%	0,8%	0,0%	-0,1%
Picardie	0,7%	0,6%	0,2%	-0,4%	-0,6%
Poitou-Charentes	0,4%	0,3%	0,4%	-0,8%	-1,3%
Rhône-Alpes	0,4%	0,7%	0,7%	-0,4%	-0,3%
France	0,3%	0,3%	0,5%	-0,5%	-0,4%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. * Données corrigées des variations saisonnières. Lecture : En région Alsace, l'emploi associatif a progressé de 0,1% entre le 4^{ème} trimestre 2009 et le 1^{er} trimestre 2010. Il a régressé de 0,6% entre le 4^{ème} trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011.

Sur l'ensemble de ces cinq trimestres, quatre régions semblent privilégiées, connaissant une évolution franchement positive, en dépit du retournement de conjoncture observé au plan national : les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, l'Auvergne et l'Aquitaine. Inversement, la Lorraine, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon ont plus souffert que les autres régions.

Pour ce qui concerne les données structurelles, le lecteur trouvera des présentations détaillées sur le site de Recherches & Solidarités⁶, et pourra dès l'automne prendre connaissance de l'actualisation de ces données, et des évolutions conjoncturelles.

⁶ Librement accessibles pour chacune des 26 régions sur le site www.recherches-solidarites.org – Rubrique *Territoires*, page *Associations en région*, ainsi que sur le site de l'AVISE, à l'initiative de l'Association des Régions de France et de la Caisse des dépôts www.essenregion.org – Rubrique *Chiffres clés*, page *Recherches & Solidarités*.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

À PARAITRE CET AUTOMNE :

- LA FRANCE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENT – 9^{EME} EDITION
- ENSEMBLE DES 26 MODULES REGIONAUX⁷ SUR :
L'ECONOMIE SOCIALE (3^{EME} EDITION ANNUELLE)
LE SECTEUR ASSOCIATIF (3^{EME} EDITION ANNUELLE)
LE SECTEUR ASSOCIATIF SANITAIRE ET SOCIAL (2^{EME} EDITION ANNUELLE)
- LA GENEROSITE DES FRANÇAIS – 16^{EME} EDITION

⁷ En partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des dépôts.

ANNEXE TECHNIQUE : DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES

○ Une unité de compte : l'établissement

- L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises.
- Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres...

○ La notion d'emploi

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles.

Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

○ Le secteur concurrentiel⁸ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

○ La masse salariale totale ou l'assiette dé plafonnée désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

○ Les secteurs d'activités des associations employeurs

L'observation des associations employeurs par secteur d'activité porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations non déclarées (9210), les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économique » (9221) et les associations intermédiaires (9222).

Une analyse très fine de la nouvelle nomenclature d'activité française (NAF) et un rapprochement avec la répartition antérieurement retenue à partir de l'ancienne nomenclature ont permis d'identifier 17 secteurs d'activités. Trois d'entre eux font l'objet d'une répartition interne plus fine. Il s'agit de l'hébergement médicosocial (9 thèmes), de l'action sociale sans hébergement (7 thèmes) et des activités culturelles (4 thèmes).

⁸ Source : ACOSS STAT n° 81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants. La CCMSA se réfère au même champ.

Le tableau suivant présente les secteurs d'activités retenus pour la présente étude ainsi que la correspondance avec la nouvelle nomenclature d'activités françaises. Par souci de simplification, sont ici listés les codes APE ou l'ensemble de la division qui les réunit quand tous les codes APE sont concernés.⁹

Secteurs d'activités des associations	Correspondance NAF rév. 2
Hébergement médicosocial	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malade mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficulté et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement n.c.a.	Code 8899B
Activités culturelles	
Activités liées au spectacle vivant	code 9001Z et code 9002Z
Créations artistiques	code 9003A et code 9003B
Gestion d'équipements culturels	codes 9004Z + 9101Z+9102Z+9103Z+9104Z
Activités audio-visuelles	toute la division 59 et toute la division 60
Hébergement	Toute la division 55
Restauration	Toute la division 56
Activité des agences de voyages, voyagistes et services de réservation et activités connexes	Code APE 7911Z , 7912Z et 7990Z

○ Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

○ Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

○ Le glissement annuel (GA) compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

⁹ La nouvelle NAF comporte 5 niveaux emboîtés : 21 sections, 88 divisions, 272 groupes, 615 classes et 732 sous classes. Les codes APE (activité principale exercée) correspondent aux sous classes. Ils sont désormais formés de 4 chiffres et d'une lettre.